

AVIS DE COURSE

Régate de ligue - Planche à voile

18 novembre 2012

YACHTING CLUB POINTE ROUGE

1 REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

1.2 Les règles de course suivantes seront modifiées par les instructions de course :

Préambule du chapitre 2, Signaux de course, 28.1, 32, 35, préambule du chapitre 4, 60.1(a), 66, A4

1.3 Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique

(Adresse du document sur le site internet de la FFVoile :

http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf)

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 293 OD Minimes 12/14 ans voile 6.8 maxi
293 OD Espoirs 15/16 ans voile 7.8 maxi

Race Board Hybride : 17/20 ans voile 8.5 maxi

Un nombre minimum de 10 inscrits est nécessaire pour constituer une série.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis.

3.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
- la fiche de sur-classement dûment validée
- l'autorisation de port de publicité

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en

responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

4 DROITS A PAYER

Les droits requis pour l'inscription sont de 15 €

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription sur place à partir de 9h dimanche 18 novembre 2012

5.2 Jauge et contrôle : Des contrôles de jauge pourront être effectués à tous moments

5.43 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 11h30 le 18 novembre 2012.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type : trapèze

8 CLASSEMENT

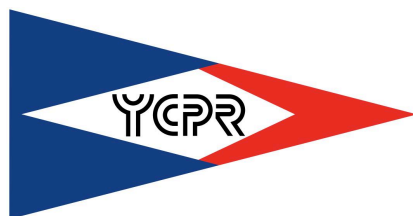
8.1 Le système de points à minima de l'annexe A s'appliquera.

8.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

8.3 2 courses sont nécessaires afin de valider l'épreuve

9 PRIX

La remise des prix aura lieu le plus tôt possible après que la dernière course aura été courue



**REGATE DE LIGUE Planche à voile
18 novembre 2012**

FICHE D'INSCRIPTION

NUMERO DE VOILE:

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

NATIONALITE:

DATE DE NAISSANCE:

N° DE LICENCE :

N° DE CLUB :

CATEGORIE

GARCON :

FILLE :

293 OD Minimes

12/14 ans

voile 6.8

293 OD Espoirs

15/17 ans

voile 7.8

Race Board Hybride :

17/20 ans

voile 8.5

Les frais d'inscriptions, qui s'élèvent à 15€, sont à régler sur place le 18 novembre 2012 à partir de 9h.

La licence en cours de validité (avec cachet du médecin), une autorisation parentale pour les mineurs et éventuellement une demande de sur classement sont obligatoires.

Date:

Signature:



Y.C.P.R.

Régate de ligue PAV du dimanche 18 novembre 2012

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :
Demeurant à
.....

Téléphone : domicile : Portable : Bureau : :

Père Mère Autre (à préciser).....

Disposant de l'autorité parentale de

N° de licence ;

Lui donne l'autorisation de participer à la régates organisée le 18 novembre 2012 au YCPR.

J'atteste qu'il (ou elle) :

- est apte à plonger, puis à nager à au moins 50 mètres.
- est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :

- à prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.
- à prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.
- à prendre toute disposition que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des enfants.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Faite à : le

Signature (ajouter la mention « *Lui et approuvé* »)